PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE Pau, le 15/05/2020

Semaine 19 - Bilan de l'accidentologie sur le département des Pyrénées-Atlantiques au 10 mai 2020

Depuis le début de l'année 2020, **6** décès sont à déplorer sur les routes du département.

Au 10 mai, on compte **212** accidents de la route, contre **239** à la même période en 2019**, soit une diminution des accidents de 11 %.**

Ces accidents sont principalement dus à des refus de priorités (qui ont causé **74** accidents) et à une vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances (qui ont causé **79** accidents). Ils ont fait **248** blessés (contre **290** à la même période en 2019), dont **49** blessés hospitalisés (contre **80** à la même période en 2019).

Durant la semaine du 4 mai au 10 mai 2020, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes :

- **321** excès de vitesse ;
- **8** infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont **5** délictuelles ;
- **4** infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- **22** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes ;
- **10** infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant ;
- **10** infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné **13** suspensions du permis de conduire.

Pour retrouver les bons réflexes en reprenant votre véhicule **à l'issue de la période de confinement**, n'oubliez pas avant de vous déplacer :

- De vérifier l'état général de votre véhicule (pneus, freins, niveau des liquides) ;
- De ne pas hésiter à allonger encore plus les distances de sécurité avec le véhicule qui vous précède ;
- De redoubler de vigilance envers les usagers sans carrosserie, car les piétons, vélos et trottinettes vivent eux aussi un temps de réadaptation.

Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Tel : 06 26 14 12 79
Mél : pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre
64 021 Pau Cédex

@prefet64